

INSCRIPTIONS EXTRANET DES DELEGUES A L'AG FEDERALE 2019

EMARGEMENT DES DELEGUES

A l'attention des président(e)s de comité et de ligue monodépartementale (DOM-TOM et Corse)

Dans le cadre de l'AG fédérale 2019 qui aura lieu à Metz (05.06.07 avril 2019) nous portons à votre connaissance que les listes d'émargement des membres délibérants sont élaborées d'après la liste des **délégués nationaux titulaires** (dont le Président de comité) que vous nous avez adressée.

En accédant à l'onglet « GESTION DU COMITE » dans votre espace extranet, vous pouvez visualiser les noms des délégués nationaux titulaires et suppléants qui ont été enregistrés.

Pour rappel, le secrétaire général de comité apparaît dans cette liste dans la mesure où « *tout président d'OTD ne pouvant siéger à l'AG en qualité de membre délibérant pour quelque raison que ce soit, est alors remplacé par son secrétaire général.* »

Aussi, « *en cas d'absence du secrétaire général de comité, un délégué national suppléant le remplacera.* » - Art. 6 du règlement intérieur FFJDA.

Pour confirmer l'inscription du (ou des) délégué(s) national(aux) présent(s), vous devez :

- **COCHER la case « présence »** située à droite de chaque nom (cochée de fait pour les délégués nationaux présents lors de l'AG FFJDA 2018 à Montpellier).
- **VALIDER** en respectant le nombre indiqué au-dessus de la liste des noms de vos délégués.

Dans le cas où la liste ne serait pas à jour, il vous appartiendra de nous en informer afin que nous puissions régulariser la situation dans les meilleurs délais.

Il vous appartient de valider la liste des délégués nationaux de votre comité présents à l'AG au plus tard le LUNDI 04 MARS 2019.

Les délégués devront impérativement être titulaires de leur licence FFJDA pour la saison 2018/2019 pour siéger et voter à l'assemblée générale fédérale du 07 avril 2019.

Pour rappel sont convoqués à l'assemblée générale les délégués des clubs affiliés désignés par les AG des comités et des ligues monodépartementales.

Pour toute question relative à l'inscription et à l'émargement des délégués nationaux, merci de contacter le service juridique de la FFJDA :

juridique@ffjudo.com

① Ligne directe 01.40.52.16.31